

**CHAMPIONNAT «PRE REGIONAL» MASCULIN**

**« DM 1 »**

**SAISON 2021 /2022**

**REGLEMENT PARTICULIER**

Le championnat « Pré régional » étant qualificatif au championnat régional a les mêmes règlements que ceux applicables au championnat de promotion régionale sauf article contraire précisé dans ce règlement sportif particulier.

**1ERE PHASE**

Les 24 équipes sont regroupées en 4 poules (A – B – C – D ) de 6 équipes et se rencontrent en rencontres ALLER / RETOUR (soit 2 X 5 rencontres).

Du 02/03 octobre au 18/ 19 décembre.

**2EME PHASE**

**POULE « HAUTE » (les 3 premiers des 4 poules à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase)**

a) A l'issue de cette phase, les équipes classées 1<sup>er</sup> – 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de la poule A seront regroupées avec les 1<sup>er</sup> – 2<sup>e</sup> – 3<sup>e</sup> de la poule B d'une part. (Poule AB)

Les résultats des rencontres jouées en 1<sup>ère</sup> phase entre deux équipes d'une même poule ne sont repris en compte (soit 2 x 5 rencontres)

Du 22/23 janvier au 23/24 avril .

**Journées Intempéries : 2 journées sont programmées => week end des 08/09 janvier, 05/06 mars.**

b) Il en sera de même pour les 1<sup>er</sup> – 2<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup> de la Poule C avec les 1<sup>er</sup> - 2<sup>e</sup> – 3<sup>e</sup> de la poule D d'une part. (Poule CD)

Du 22/23 janvier au 23/24 avril .

**Journées Intempéries : 2 journées sont programmées => week end des 08/09 janvier, 05/06 mars.**

**POULE « BASSE » (les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> des 4 poules à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase)**

a) Sur le même principe et aux mêmes date que la « Poule HAUTE » , les 4<sup>e</sup>- 5<sup>e</sup> et 6 de la poule A seront regroupées avec les 4<sup>e</sup> – 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> de la poule B (Poule A'B')

b) Idem pour ceux de la poule C avec ceux de la poule D (C'D')

**Journées Intempéries : 2 journées sont programmées => week end des 08/09 janvier, 05/06 mars.**

**3EME PHASE – Matches de Classement (POULE HAUTE)**

**Pour le Titre et accessions.**

1-Matches croisés ALLER /RETOUR entre le 1<sup>er</sup> de la Poule Haute AB et le 2<sup>e</sup> de la Poule Haute CD et le 1er de la poule Haute CD contre le 2<sup>e</sup> de la poule Haute AB (les matchs aller sedéroulant dans la salle de l'équipe classée seconde)

Dates Pressenties : wek-end des 7/8 mai et 14/15 mai

2- Les équipes vaincus de ces matchs croisés se rencontrent en match ALLER/RETOUR pour l'attribution des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> places du championnat

Dates pressenties week-end des 21/22 mai et 04/05 juin.

3. Les équipes vainqueurs seront également opposées en Match ALLER / RETOUR pour l'attribution des 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> places du championnat et le Titre de Champion de « Pré Région Masculin ».

Dates pressenties week-end des 21/22 mai et 28/29 mai

Pour le Classement de la 5<sup>e</sup> place à la 24<sup>e</sup> place

Après tirage au sort pour l'ordre des rencontres. Seront opposés en Matchs ALLER /RETOUR (Dates Pressenties 07/08 mai et 21/22 mai)

>le 3<sup>e</sup> de la Poule Haute AB sera opposé au 3e de la Poule Haute CD (5e et 6<sup>e</sup> places)

>le 4<sup>e</sup> de la Poule Haute AB sera opposé au 4e de la Poule Haute CD (7e et 8<sup>e</sup> places)

>le 5<sup>e</sup> de la Poule Haute AB sera opposé au 5e de la Poule Haute CD (9e et 10<sup>e</sup> places)

>le 6e de la Poule Haute AB sera opposé au 3e de la Poule Haute CD (11 et 12 places)

### **Matchs de Classement (POULE BASSE )**

Pour un classement de 13 et 14<sup>e</sup> places et après tirage au sort , le 1<sup>er</sup> de la Poule Basse A'B' sera également opposé au 1<sup>er</sup> de la Poule Basse C'D' en A/R.

Classement de 15 et 16 places => 2<sup>e</sup> de la Poule Basse A'B' contre 2<sup>e</sup> de C'D'

Classement de 17 et 18 places => 2<sup>e</sup> de la Poule Basse A'B' contre 2<sup>e</sup> de C'D'

Classement de 19 et 20 places => 2<sup>e</sup> de la Poule Basse A'B' contre 2<sup>e</sup> de C'D'

Classement de 21 et 22 places => 2<sup>e</sup> de la Poule Basse A'B' contre 2<sup>e</sup> de C'D'

Classement de 23 et 24 places => 2<sup>e</sup> de la Poule Basse A'B' contre 2<sup>e</sup> de C'D'

### **ACCESSIONS ET DESCENTES**

-Les équipes classées 1<sup>ère</sup>- 2<sup>em</sup> et 3<sup>e</sup> accèdent au championnat de Promotion Régionale masculine (RM3) pour la saison 2022 / 2023

En cas de désistement ou de places vacantes, le 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> peut être sollicité pour monter.

-Les équipes classées 23<sup>e</sup> ET 24<sup>e</sup> descendent à l'issue du championnat dans le championnat MD2 « Excellence Départementale »

**ATTENTION : Toutes descentes du championnat « promotion régional » se répercuteront sur ce championnat DIM par des descentes supplémentaires. (23<sup>e</sup> – 22<sup>e</sup> – 21<sup>e</sup> .....)**

### **NOTES IMPORTANTES**

#### **HORAIRE OFFICIEL DE CE CHAMPIONNAT => Samedi 20 H 30**

>Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat de la 3<sup>e</sup> phase seront programmées le samedi à 20 H 30 .(Horaire officiel de ce championnat)

Parmi les exceptions possibles :

les clubs ayant déjà une équipe soumis à cet horaire au niveau supérieur et qui recevront en pareil cas à 18 H, le club devra en faire la demande à la commission sportive 21 jours avant.

En cas d'accord entre les clubs pour programmer cette dernière rencontre « en AVANCE » à cette date.

## Quelques Rappels du règlement

La programmation d'une rencontre le vendredi soir nécessite l'accord du club visiteur lorsqu'il est éloigné de plus de 50 km. C'est au club visiteur d'en informer le club visiteur recevant PLUS de 21 jours avant la date prévue afin qu'il puisse proposer une autre programmation.

Un joueur « non brûlé » ayant disputé trois rencontres au moins dans un championnat seniors « national ou Pré-national » ne peut plus évoluer dans aucun championnat et aucune coupe organisée dans le département. Toutefois cette disposition ne s'applique pas aux licenciés de 21 ans non brûlés.

=> Les clubs qui auront fait figurer sur leur liste initiale de « brûlés (es) » des joueurs n'ayant participé à aucune rencontre (ou justifié leur absence) pendant la période de contrôle ne pourront en aucun cas demander une modification de leur liste.

=> Les joueurs brûlés se doivent d'être licenciés (ées) pour la première journée du championnat et évoluer régulièrement avec l'équipe concernée.

=> Aucune charte des entraîneurs n'est appliquée à ce championnat

### **Responsable du championnat**

Jean Paul BLANPAIN

16/7 Résidence Pierre Loti

62480 LE PORTEL .

tel : 03 21 31 74 68

[jean-paul-blainpain@wanadoo.fr](mailto:jean-paul-blainpain@wanadoo.fr)

Privilégier le courriel :